



Monsieur le Maire-Adjoint de Secteur.

Nous venons à nouveau d'être avisés de la création, pour ainsi dire certaine, de deux terrasses sur stationnement. Nous disons avisés plutôt qu'interrogés car cela fait plusieurs années que nous n'avons jamais vu la ville refuser ces installations.

C'est l'occasion pour nous de vous rappeler que la privatisation de l'espace public n'a pas notre faveur. En effet, nous ne pensons pas que supprimer un bien commun (une place de stationnement pour tous) au profit d'un seul propriétaire soit une décision juste.

C'est une remarque que nous avons très souvent faite. Pourtant nous continuons régulièrement de recevoir ce type de demandes. Aussi comprenons-nous que certaines choses nous échappent et sollicitons-nous votre éclairage sur la notion de bien commun à Grenoble.

Un deuxième point nécessite votre aide pour que nous parvenions à comprendre ce que nous voyons depuis quelques années et qui se poursuit actuellement. Nous avons connu un passé assez proche où les installations sur stationnement étaient démontables, et retirées pendant la saison froide. Bien que nous ayons demandé que cela continue ainsi, nous observons que ce n'est plus jamais le cas. Pourquoi ? En l'attente de vos éclaircissements, permettez-nous de réitérer et d'insister sur cette demande car nous pensons qu'en centre-ville l'espace commun est précieux et doit être utile toute l'année.

En vous remerciant d'avance pour vos réponses à ces deux questions, au nom des habitants du quartier auxquels nous les relayerons.

En l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire-Adjoint de Secteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le 11 mai 2021, le CA de l'UHCV